



RALLYE « DAKAR » :

La direction doit prendre ses responsabilités

Début janvier 2020, une vingtaine de salariés de France Télévisions vont s'envoler pour l'Arabie Saoudite afin d'assurer la couverture d'une nouvelle édition du rallye-raid « Dakar », dont le parcours a été dévoilé aujourd'hui.

Cette opération a été présentée aux élus du Comité Social et Économique (CSE) du Siège de France Télévisions, mardi 12 novembre. À cette occasion, les élus ont pu interpeller la direction sur les conditions de travail de nos collègues envoyés en Arabie Saoudite.

Un dialogue plutôt tendu, car la couverture du « Dakar » 2020 présente plusieurs problèmes majeurs.

Le premier, c'est évidemment la sécurité de nos collègues, qui vont devoir se déplacer et travailler dans un pays en guerre : l'Arabie Saoudite est en effet engagée depuis des années dans un conflit sanglant avec le Yémen. Conflit qui a d'ailleurs poussé les autorités françaises à rappeler à leurs ressortissants souhaitant voyager dans ce pays que « des tirs de missiles et de drones visent fréquemment l'Arabie Saoudite » et qu'il faut « maintenir en toutes circonstances un niveau de vigilance renforcée ».

Est-ce le bon moment pour y organiser une compétition sportive ?

Si la course est maintenue, France Télévisions doit déployer tous les moyens pour assurer une protection maximum à nos collègues, y compris, si nécessaire, annuler la couverture d'étapes dans des zones jugées trop dangereuses. La direction doit également s'engager à faciliter le rapatriement de nos collègues qui ne se sentiraient plus en sécurité sur place.

Le nouvel hôte du « Dakar » est un pays en guerre qui souffre aussi d'un régime dictatorial et brutal, connu pour piétiner les droits humains et en particulier ceux des femmes.

L'Arabie Saoudite est également un des pires prédateurs de la liberté de la presse, capable d'assassiner sauvagement un de ses journalistes, à l'automne 2018. Pourtant, quelques mois plus tard, la société privée qui organise le « Dakar » a choisi de nouer un partenariat avec ce pays.

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28



@SNJ_FTV



Snj.ftv

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Isabelle Braouet 06.20.83.37.80 – Antoine Chuzeville 06.21.77.28.33
Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85

La direction de France Télévisions ne s'est pas exprimée sur ce dossier, ou trop discrètement. Elle doit pourtant prendre la parole pour garantir la totale indépendance éditoriale des équipes envoyées sur place !

Le service public a pour mission première l'information, y compris sur des événements où sport, politique et business sont étroitement mêlés.

Nous avons confiance en nos collègues et nous n'accepterons pas qu'ils subissent la moindre pression de la part des organisateurs du « Dakar » ou des autorités locales. La direction doit rappeler publiquement qu'elle est garante de la sécurité des salariés et de l'autonomie éditoriale de ses équipes.

Paris, le 20 novembre 2019

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28



@SNJ_FTV



Snj.ftv

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 – Isabelle Braouet 06.20.83.37.80 – Antoine Chuzeville 06.21.77.28.33

Serge Cimino 06.17.55.53.82 – Didier Givodan 06.72.83.76.85